

## LISTE DES ORGANISMES CERTIFICATEURS

Liste à jour au 9/03/2021

L'Autorité nationale des jeux établit et tient à jour la liste des organismes certificateurs habilités à réaliser les missions de certification mentionnées aux II et III de l'article 23 de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 modifiée relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne.

Les conditions d'inscriptions sur cette liste ainsi que les obligations des organismes certificateurs et les modalités de réalisation des travaux de certification sont précisées aux articles 11 à 24 du décret n° 2020-1349 du 4 novembre 2020 relatif aux modalités de régulation de l'Autorité nationale des jeux.

Les coordonnées des organismes certificateurs sont transmises sur demande faite à l'adresse : [certificateurs@anj.fr](mailto:certificateurs@anj.fr).

Organisme certificateur	Numéro d'inscription	Références de la décision du collège portant inscription	Sous-traitant(s)
<b>ALMOND SAS</b>	032-CN-2020-01-23	Décision n° 2020-003 du 23/01/2020	/
<b>SYNACKTIV SAS</b>	033-CN-2020-01-23	Décision n° 2020-005 du 23/01/2020	/
<b>MAZARS SAS</b>	0016-CN-2019-12-12	Décision n° 2019-015 du 12/12/2019	/
<b>AMOSSYS SAS</b>	0030-CN-2013-12-18	Décision n° 2018-021 du 13/12/2018	<b>SB AVOCATS</b>
<b>OPPIDA</b>	0004-CN-2016-05-12	Décision n° 2016-033 du 12/05/2016	<b>OKA Avocats</b> <b>Royer Avocats SA</b>